BAC PRO

Réalisation de produits imprimés & plurimédia option productions imprimées



Métiers des industries graphiques et de la communication

Le bac pro réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions imprimées forme à la conduite de machines à imprimer complexe. L'élève apprend à communiquer avec le client, la hiérarchie ou le prestataire pour en extraire les informations nécessaires à la production du document. Il relève les contraintes techniques (faisabilité, le cahier des charges des produits imprimés attendus...). Il apprend à maitriser l'ensemble des procédés d'impression (offset, sérigraphie, flexographie, héliogravure, ...) ainsi que les technologies d'impression numérique.

Le titulaire de ce bac pro conduit des machines à imprimer d'exploitation complexe. Sa maîtrise de l'ensemble des procédés technologiques (offset, héliogravure, sérigraphie...) et des nouvelles technologies d'impression numérique lui permet de s'adapter à une ou plusieurs machines. En général, Il prépare, règle et conduit la production. Il réalise l'imposition et la forme imprimante. Il choisit, dose et contrôle la qualité des matières premières : des encres et de leur teinte, des solvants... Il participe aux opérations de massicotage et pliage. Il veille à la qualité de l'impression.

Les connaissances acquises au cours de ce bac pro lui permettent de préparer et adapter les produits matières et ressources (test d'imprimabilité, choisir et contrôler les matières premières, encres, ...) de réaliser des formes imprimantes, de produire des bons à graver, à tirer ou à rouler, de les exécuter, de contrôler le processus d'impression et de le corriger le cas échéant. Il est également préparé à entretenir le matériel.

Débouchés

Un conducteur de presse trouve des débouchés en impression feuille et rotative tous procédés. Il peut travailler dans les ateliers d'impression, des imprimeries de labeur ou de presse. D'abord recruté comme conducteur de machine d'impression, le diplômé peut accéder, après une expérience professionnelle, aux fonctions de chef d'équipe ou à un poste d'encadrement.

Métier(s) accessible(s) :

- conducteur(trice) de machines à imprimer
- façonnier(ière) des industries graphiques
- sérigraphe

Accès à la formation

Après la 3e, 2nde pro Métiers des industries graphiques et de la communication

Qualités requises :

- soin, précision, rigueur
- qualités d'observation et de concentration
- bonne vision des couleurs

Programme

Grille horaire	2nde	1ère	Tle
Enseignement professionnel	360	294	377
Enseignements professionnels et français en co-intervention (a)	15	14	-
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (a)	15	14	-
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	42	26
Prévention Santé Environnement	30	28	39
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	39
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique (b)	120	98	117
Mathématiques (b)	45	56	39
Langue vivante A	60	56	65
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	78
Soutien au parcours	30	28	39
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	6
2 semaines dédiées à la préparation d'une insertion professionnelle avec PFMP ou à la préparation d'une poursuite d'études (semaines)			2

(a) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève

(b) Les heures de français et de mathématiques en 2nde et en 1ère pro font l'objet de groupes à effectifs réduits.

Enseignements professionnels

- La chaîne graphique (étude, fonctionnement et réglages des presses à imprimer...)
- Les encres et le vernis (composition, classification, séchages, résistances physiques et chimiques...)
- Les propriétés physiques et chimique du papier (porosité, brillance, sens des fibres, hygrométrie, blancheur...)
- Les tests d'imprimabilité (grammage, épaisseurs, rugosité du support, viscosité de l'encre, imprimabilité...)
- Les contraintes techniques (angles de marge, retiration, tracé d'imposition, indice de collationnement...)
- Les défauts d'impression (maculage, graissage, oxydation, peluchage, arrachage, plissage...)
- Les mesures densitométriques (densité d'aplat, contraste d'impression, coefficient de transfert...) ;
- Les contrôles systématiques (Bon à Graver, Bon à Tirer, Bon à Rouler, Bon à Façonner)
- Les contrôles de l'imposition (signature, indice de collationnement...)

BAC PRO

Réalisation de produits imprimés & plurimédia option productions imprimées



- Les contrôles au cours de l'impression et au cours du façonnage
- Les systèmes informatiques (mémoire, systèmes d'exploitation, unité de mesures…)
- La reproduction de documents en industries graphiques (trames, linéature, moirage…)

Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.
Les périodes de formation en milieu professionnel assurent la continuité de la formation. Elles permettent à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.
Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne graphique
- d'utiliser les matériels et les logiciels spécifiques à la profession
- de communiquer avec les services de l'entreprise et les clients
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité

Examen

Épreuves	Coef.
E1 : Epreuve scientifique et technique	**3**
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	*1.5*
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	*1.5*
E2 : Epreuve Etude du dossier de fabrication d'un produit de communication	**3**
E3 : Epreuve pratique de réalisation de produits imprimés prenant en compte la formation en entreprise	**13**
Sous-épreuve E31 : Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel	*3*
Sous-épreuve E32 : Réalisation d'un produit de communication	*6*
Sous-épreuve E33 : Imposition, réalisation d'une forme imprimante	*2*
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	*1*
Sous-épreuve E35 : Prévention Santé Environnement	*1*
E4 : Epreuve de langue vivante étrangère	**2**
E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral	**5**
Sous-épreuve E51 : Français	*2.5*
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	*2.5*
E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	**1**
E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive	**1**
Epreuves facultatives	
EF1 : Langue vivante étrangère	**Pts>10**
EF2	**Pts>10**

Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- BTS Etude et réalisation d'un projet de communication option B : étude et réalisation de produits imprimés
- BTS Etude et réalisation d'un projet de communication option A : étude et réalisation de produits plurimédia
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Haute-Garonne (31)
Toulouse - Lycée professionnel Stéphane Hessel (Public) ***I A***
Hérault (34)
Lattes - Lycée Champollion (Public) ***I***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

Les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ? Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier & de Toulouse